

COMMUNE DE SAINT-APOLLINAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 octobre 2023

Délibération n° 2023-67

L'an deux mille vingt-trois le seize octobre à 18h30,

Les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François DODET, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 10 octobre 2023.

Objet : Convention de partenariat avec Tal'En Scène

Étaient présents : 24

Mesdames, Messieurs, Jean-François DODET, Frédéric GOULIER, Annie LOCATELLI, Céline RABUT, Rémi DELATTE, Patricia RABELKA M'BENGUE, Gérard FOUCARD, Robert PETIOT, Charles-Louis PENEZ, Frédéric TISSOT, Florence GRAPIN, Françoise CAMILLERI, Fabrice ROUSSEL, Laurence AUCLIN, Olivier ARBEZ, Cécile BARDIN, Lydia CRETE, Mélanie COUSIN, Laurent THEOU, Alberta AWAD, Lionel CHENAL, Fatiha CHARIFI ALAOUI, Antoine CAMUS, Laurianne SENE.

Était excusé ou absent : 5

Mesdames et Messieurs, Véronique CHARBOIS, Maxime AMBARD, Aurélia MERLE (pouvoir à Gérard FOUCARD), Aurélie DE VOS, Aubin AMARDEIL (pouvoir à Frédéric GOULIER).

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Fatiha CHARIFI ALAOUI et M. Antoine CAMUS ont été nommés secrétaires.

Monsieur Charles-Louis PENEZ expose le rapport suivant :
Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant

l'intérêt d'un partenariat avec l'association TAL'EN SCENE, permettant à la commune de diversifier son offre culturelle durant la saison culturelle mais également à l'occasion des grands événements organisés par ses soins (Fête de la musique, programme intergénérationnel) en associant en particulier cette association aux moments ci-dessous :

- un temps musical avec les jeunes chanteurs de l'école Music'All à l'occasion de la fête de la musique qui se déroulera le samedi 22 juin 2024 ;
- un atelier « comédie musicale : Tous en Scène ! » à destination d'un public intergénérationnel, afin de créer un spectacle qui sera présenté en plein air le samedi 22 juin 2024 - Atelier de septembre 2023 à juin 2024 durant 16 séances de deux heures ;
- six spectacles intégrés à la saison culturelle de Saint-Apollinaire les :
 - 25 novembre 2023 (8 femmes le musical),
 - 26 novembre 2023 à 15h et 18h30 (TV Mania),
 - 30 mars 2024 (Special Woodstock),
 - 04 mai 2024 (le Bal),
 - 05 mai 2024 (le thé dansant),
 - 25 juin 2024 (Chicago).

Pour permettre à l'association « Tal'en Scène » de gérer son activité, la ville de Saint-Apollinaire lui confère les moyens suivants :

- Mise à disposition gracieuse de l'Espace Culturel Tabourot des Accords pour les six spectacles, selon les conditions techniques détaillées à l'article 3.
- Mise à disposition de salles municipales (Salle BONIN) pour la réalisation de l'atelier « Tous en Scène »
- Mise à disposition d'un local de rangement situé au sous-sol de l'Espace Culturel Tabourot des Accords ;
- Mise à disposition d'un garage situé rue de Dijon à Saint-Apollinaire

Il est donc proposé au conseil municipal de signer une convention, fixant un partenariat dans le cadre de la saison culturelle et lui offrant résidence sur la commune, pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, MANDATE 24 VOIX POUR, (Cécile BARDIN ne prend pas part au vote, 0 CONTRE, 1 ABSTENTION : Robert PETIOT), M. le Maire pour signer une convention avec l'association TAL'EN SCENE, qui fixe le partenariat dans le cadre de la saison culturelle en lui offrant résidence sur la commune, pour la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024, comme évoqué ci-dessus et autorise M. le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

La convention est annexée à la présente délibération.

Fait à Saint-Apollinaire, les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

A Saint-Apollinaire, le **24 OCT. 2023**

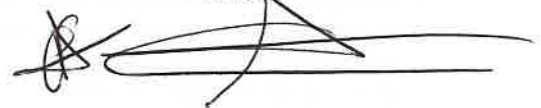
Le Maire,



Jean-François DODET

Les secrétaires,

Fatiha CHARIFI ALAOUI Antoine CAMUS



Date de publication : **24 OCT. 2023**